

MODULE DE BASE **FLEX**

LE MODULE DE BASE OPTIMISÉ EN ÉNERGIE

Pression de travail	5-210 bar
Volume utile	2 10 l
Volume du réservoir	10 25 l
Débit d'alimentation	1.2-25 l/min
Puissance du moteur	0.18-3 kW
Construction compacte	
En option avec circuit économique ou by-pass	
Filtration maximale avec une conception compacte	
Pour montage de valve NG4-Mini ou NG6	
Raccordement d'accumulateur direct (Vmax=3,5 l)	
Fonction de charge de l'accumulateur électronique	

DOMAINE D'APPLICATIONS

Le maintien de pression ou les profils de déplacement répétitifs font du FLEX, avec ses options écologiques et économiques, une source de pression extrêmement intéressante. Sa conception compacte permet d'atteindre une densité d'énergie maximale pour des conditions d'installation serrées. La densité d'énergie peut également être influencée positivement par l'augmentation de l'efficacité énergétique avec le fonctionnement du convertisseur.



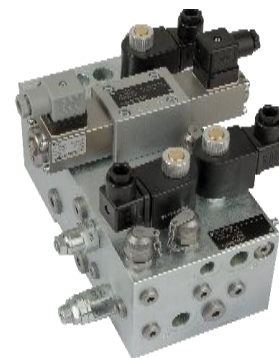
Machines textiles



BM-FLEX avec vannes intégrées (spécifique client)

DESCRIPTIF

Centrale hydraulique compacte en tant que module de base pour des vannes NG4 ou NG6 spécifiques à l'utilisation avec le système de montage modulaire éprouvé. La centrale se compose d'un réservoir en aluminium, d'un moteur, d'une pompe, d'unité de filtration et d'un bloc de base optimisé énergétiquement avec circuit économique intégré ou raccordement d'accumulateur en direct.



Assemblage des vannes indépendant



OPTIONS



Possibilité d'installer un variateur de fréquence ou une armoire de commande.



Conception et peinture spécifiques au client

SCHÉMATIQUE À TITRE EXEMPLE

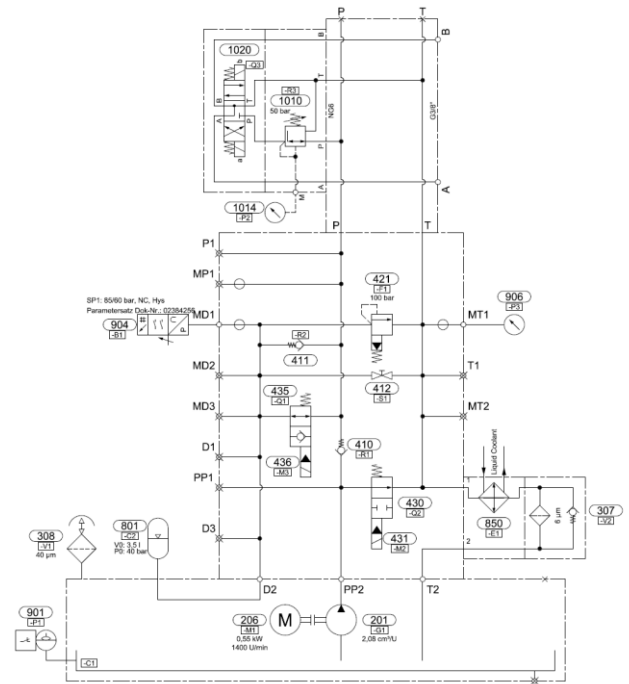


Schéma avec montage des vannes spécifique au client

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le schéma remanié de l'unité de commande de base permet une disponibilité contrôlée de l'énergie accumulée, par laquelle une nette réduction du temps de service du moteur peut être atteinte en comparaison avec un service de charge d'accumulateur conventionnel. Grâce au circuit d'économie d'énergie actif, il existe un potentiel d'économie d'énergie pouvant atteindre 80% et donc une réduction significative des coûts d'exploitation.

